

COMMISSION FEMININE ET FEMINISATION

PROCES-VERBAL N°9

**La Commission se réunit tous les jeudis
(joignable de 14h00 à 16h30 au 04.94.08.97.72)**

Réunion du : Jeudi 29 octobre 2020

Présidente : Mme Cathy DARDON
Secrétaire de séance : M. Francis GALIMI

INFORMATION

En application des articles 188 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la C. Féminine peuvent être frappées d'appel en 2^{ème} instance auprès de la C. d'Appel Réglementaire du District du Var, dans le délai de DIX jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur internet,

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par email émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €).

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur la recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Informations
- Correspondance
- Reports de match
- Actions diverses
- Désidérata

RAPPEL

TOUT REPORT DE MATCH EST SOUMIS A L'APPROBATION DE LA COMMISSION FEMININE ET FEMINISATION

La Commission accordera le report des matchs uniquement dans les cas obligatoires.

Toutes demandes de report pour « manque éducateurs » seront refusées.

Chaque report devra obtenir l'accord du club adverse et définir une date pour la rencontre.

Ce report devra se jouer en semaine, si pas de date disponible.

**FMI – Rappel : L'utilisation de la tablette est obligatoire pour les compétitions jeunes et seniors
Ne pas oublier de noter sur la feuille de match informatisée tous les remplacements de joueuses.**

INFORMATION

A la suite de l'annonce par le Président de la République des mesures sanitaires de confinement pour lutter contre la pandémie de Covid-19, la FFF a pris la décision de suspendre l'ensemble des compétitions de Ligues, de Districts, des championnats nationaux du National 3, du National 2, de la D2 féminine, des Coupes de France masculine et féminine, et des championnats nationaux de jeunes (féminins et masculins) jusqu'au mardi 1er décembre. Toutes les rencontres seront reportées à des dates ultérieures, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

CORRESPONDANCE

LE REVEST : Désidérata. Equipe U13F ne peut pas jouer le samedi matin. Noté

RC LA BAIE : Proposition date pour plateau. Noté

REPORTS DE MATCH

Séniors à 11

DRAGUIGNAN / PUGET du 18.10.2020 (56858.1)

Séniors à 8 – Poule A

LA VALETTE c/ LA LONDE du 18/10/2020 (57915.1)

AS MAXIMOISE / FC ROCBARON DU 18.10.2020 (57917.1)

Poule B

RC LA BAIE / PIGNANS du 18.10.2020 (57981.1)

SC COGOLIN / US PIGNANS du 11.10.2020 (557976)

U15F

FC PUGETOIS 1 c/ LITTORAL SPORT AC 1 du 10.10.2020 (56900.1)

DOSSIERS TRANSMIS A LA C.DES STATUTS ET REGLEMENT

Séniors à 8 - Poule B

RC LA BAIE / SIX FOURS LE BRUSC FC du 11.10.2020 (557975.1)

ACTIONS DIVERSES

Samedi 12 Décembre 2020 (*matin*)

Plateau de Noël U6F à U11F



Samedi 9 Janvier 2021 (*l'Estagnol La Crau*)

Formation module « Animatrice de Football »
Festival U13 PITCH F



Samedi 6 Février 2021

Défi Cup U15F & U18F

Samedi 6 Mars 2021

Finale Régionale Défi Cup U15F & U18F

Samedi 27 Mars 2021

Finale Départementale Festival U13 PITCH



Samedi 8 Mai 2021 (*Stade Léo Lagrange Toulon*)

Finale Régionale Festival U13 PITCH

Samedi 22 Mai 2021(Provence)

Journée Régionale Ecole de Foot Féminin

DESIDERATA

- **CARQUEIRANNE LA CRAU** : U14F/U15F – U12F/U13F – U10F/U11F : Après-midi

- **ENTENTE PIVOTTE SERINETTE** :

✓ U9F/U11F : Matin

✓ U13 F : Samedi après-midi

- **LE REVEST** : U13 F : Samedi après-midi

Clubs souhaitant jouer le dimanche

- **FREJUS / ST-RAPHAEL** : U15F

Clubs ne pouvant jouer que le dimanche

- **CARQUEIRANNE LA CRAU** : Séniors à 11 : Matin

- **LES ARCS** : Séniors à 8

- **LA VALETTE** : Séniors à 8

*Prochaine réunion
Sur convocation*

La Présidente : Cathy DARDON
Secrétaire de séance : Mr Francis GALIMI